

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN
9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2022

Délibération n°22-12-01

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20221215-22_12_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

Affichage : 20/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le 15 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Malleval sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Nombre de membres présents : 27
- Nombre de votants : 32
- Quorum : 18
- Date de la convocation : 07 décembre 2022

Objet : Finances - Attribution de subventions

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (<i>Pouvoir de M. Philippe BAUP</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (<i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i>), M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI (<i>Pouvoir de Mme Sylvie GUISSET</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	M. Philippe BAUP (<i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i>) -
PÉLUSSIN :	Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i>), Mme Martine JAROUSSE (<i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSET (<i>Pouvoir à M. Jean-Louis POLETTI</i>) -

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL, Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.
------------	---

M. le président explique que le bureau communautaire propose une session d'attribution de subventions :

Bénéficiaire	Montant Proposé	Imputation comptable
Vignobles et découvertes – Vienne Condrieu Tourisme	5 000 €	Budget général /6574
CCAS de Pélussin - sapins	100 €	Budget général /6574

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20221215-22_12_01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/12/2022
Affichage : 20/12/2022

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des subventions selon la répartition visée ci-dessus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve le versement des subventions selon la répartition visée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Patrick MÉTRAL